



13.06.2023

Réunion de quartier Coin du Balai

Olivier Deleuze, bourgmestre

Mot d'accueil et présentation des membres du Collège et du Président du CPAS.

Présentation du déroulement de la soirée : une demi-heure de présentation par les membres du Collège et du Président du CPAS, suivie d'une heure de questions-réponses.

Le quartier du Coin du Balai est celui le plus impacté par le **survol des avions**. Quand le vent vient de l'Est, les avions atterrissent sur la piste 01 qui n'a pas la même orientation que les deux autres pistes. Par conséquent, leur manœuvre d'approche passe par Waterloo, le Ring, puis Auderghem, Woluwe Saint-Lambert. Les avions survolent donc votre quartier. Il y a quelques semaines, il faisait beau, plus froid avec du vent de l'Est ; les avions – en nombre – survolaient le quartier. Pour le moment, la situation est plus calme car le vent ne vient plus de l'Est. Mais les pistes de Zaventem sont en mauvaise état à cause du réchauffement climatique et sont en réparation. Quand une piste est en réparation, elle ne peut pas être utilisée et donc l'avion doit atterrir sur l'une des deux autres pistes en service. Ceci pour dire que la piste 01 risque d'être plus utilisée même hors vent d'Est.



Les membres du Collège *De leden van het College*

 <p>Olivier Deleuze Bourgmestre: État civil, Personnel, SIPP, Prévention, SEMIA, Tutelle CPAS, Diversité & Égalité des chances, Droits des femmes</p> <p><u>Burgermeester</u> <u>Burgelijke Stand, Personeel, IDPBW, Preventie, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten</u></p>	 <p>Benoît Thielemans Logement et Bâtiments publics</p> <p><u>Huisvesting en Openbare gebouwen</u></p>	 <p>Marie-Noëlle Stassart Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité</p> <p><u>Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</u></p>
 <p>Odile Bury Transition, Environnement, Hygiène, Information, Informatique, Jeunesse, Solidarité internationale et Bien-être animal</p> <p><u>T'scheppen</u> <u>Transitie, Leefmilieu, Hygiëne, Informatie, Informatica, Jeugd, Internationale solidariteit en Dierenwelzijn</u></p>	 <p>Jean-François de Le Hoye Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population</p> <p><u>Financiën, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Erediensten</u></p>	 <p>Daniel Soumillion Culture et Patrimoine</p> <p><u>Cultuur en Patrimonium</u></p>
 <p>Hang Nguyen Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Jumelages</p> <p><u>Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Seniors, Economisch Leven, Europese Relaties</u></p>	 <p>Cathy Clerbaux Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique</p> <p><u>Participatie, Energie, Groene ruimten en Openbare netheid</u></p>	 <p>David Leisterh Président du CPAS</p> <p><u>Voorzitter van het OCMW</u></p>





Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité

La **place Keym** est un projet qui nous concerne tous. Sa rénovation se concrétise ; elle sera conviviale et attractive. Nous allons refaire tous les pavés, planter une trentaine d'arbres et végétaliser davantage. L'espace pour le marché va être conservé. Beaucoup d'énergie est déployée au sein du Collège et des services de la Commune (services Information, Vie économique, Voiries) pour que ce projet voie le jour le plus rapidement possible.

Voici l'état de la situation : d'ici fin 2023, la phase technique (gaz, électricité, télécom, eau) sous voiries sera terminée. Suite à cela, commencera à proprement parler les trois phases d'aménagement de la place qui se feront l'une à la suite de l'autre afin que la place puisse continuer à vivre. La première phase consistera le côté des rues du Loutrier et Vander Elst ; la deuxième, le centre de la place ; et enfin, le haut de la place avec la partie Espace Delvaux et rue du Roitelet. Les travaux devraient être terminés d'ici une grosse année, en tenant compte des intempéries et d'éventuels problèmes techniques.

Des travaux de **sécurisation des abords des écoles** sont en cours, grâce à des subsides de Bruxelles Mobilité. C'est le cas pour les écoles Les Naiades, Les Cèdres, Le Karrenberg et prochainement La Sapinière. Pour l'école La Sapinière, une séance d'information a déjà eu lieu. Le projet vise à sécuriser l'angle rue du Rouge-Gorge – chaussée de La Hulpe avec l'installation d'un plateau qui servira de casse-vitesse et de passage pour piétons. Les trottoirs seront également refaits depuis le salon de coiffure jusqu'à l'école.

Signalons également que les classes de 5^e et 6^e primaires de nos écoles participent au brevet cycliste dont le but est d'apprendre à rouler en ville dans la circulation. Ce brevet se fait en collaboration avec la Police, des parents, des bénévoles et un agent du service Mobilité.

En ce qui concerne la **Chapelle Notre-Dame Reine des Cieux**, la volonté est de préserver cet endroit. Plusieurs étapes ont déjà eu lieu, comme le passage de la fabrique d'église à l'asbl Atipi qui à terme va en faire un centre de jour pour accueillir des jeunes en situation de handicap. Cela va pouvoir être couplé avec des activités du quartier, d'abord temporairement, et puis – nous l'espérons – de manière durable.



Urbanisme – Mobilité – Voiries
Stedenbouw – *Mobiliteit* – *Wegen*



- Nouvelle place Keym & Valorisation du quartier
www.watermael-boitsfort/fr/keym
keym@wb1170.brussels
- Réaffectation de la Chapelle Notre-Dame Reine des cieux
- Sécurité aux abords de l'école La Sapinière



- *Het nieuwe Keymplein en verbetering van de wijk*
www.watermaal-bosvoorde/nl/keym-keym@wb1170.brussels
- *Herschikking van Kapel van Onze-Lieve-Vrouw Koningin Der Hemelen*
- *Veiligheid voor de school La Sapinière*





Cathy Clerbaux, échevine de la Participation citoyenne, Énergie, Espaces verts et Propreté publique

La nouvelle **réforme des collectes** des poubelles est d'application depuis le 15 mai. Elle s'articule en deux nouveautés :

1. obligation de trier les déchets alimentaires : pour ce faire, on vous demande d'abord de les mettre dans un sac orange, puis dans un conteneur rigide orange. Pourquoi dans un conteneur rigide ? Afin que les renards et les corneilles qui se baladent dans les quartiers, ne trouvent pas les sacs. Si vous n'avez pas encore votre poubelle orange (et noire), la Commune en distribue gratuitement tous les mercredis et vendredis de 14h à 16h à la Maison communale (à gauche de l'escalier extérieur, côté tram). Attention : en juillet et août, la permanence n'a lieu que le mercredi.
2. Étant donné que les sacs blancs contiennent moins de déchets et vu l'obligation de mettre les déchets alimentaires dans la poubelle orange, la collecte du week-end par l'Agence Bruxelles Propreté est supprimée. Merci de bien respecter cela : à ce stade, tout le monde ne respecte pas encore cette consigne.

L'**inventaire du patrimoine arboré** est terminé. Quatre « docteurs des arbres » ont sillonné les voiries communales et ont identifié chaque arbre au moyen d'une plaquette d'identification. On y retrouve différentes informations comme l'essence, les dimensions, la vigueur, le stock carbone, l'état sanitaire... Quand un arbre montre des signes de faiblesse, nos équipes peuvent intervenir en connaissance de cause. Cet été, cet inventaire va être mis sur le site internet, de manière à ce que vous aussi vous puissiez mieux connaître les arbres qui vous entourent.

Espaces verts
Groene ruimten

Lieu : Allée Jacques Wiener	Genre : Tilia	Latitude : 50.738490474701985	Longitude : 4.41649854
Ordre : Feuillu		Espèce : plumifolius	
Cote sanitaire : 6 (Satisfaisant)	Circonférence du tronc : 383cm	Diamètre de la couronne : 16m	
Hauteur : 23m	Référence : 7	Référence personnalisée : 1	
Classé : Oui			



Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population

Quand on pense à finances, on pense à **fiscalité**. Et au mois de juin, il faut compléter sa déclaration fiscale. La Commune organise des permanences sur rendez-vous avec des agents du SPF Finances les mardis 13 et 20 juin.

Il existe une **prime pour le précompte immobilier**. Elle s'adresse aux propriétaires de la classe moyenne ou avec de faibles revenus.

Depuis quelques années, les **chèques sport** existent au niveau communal et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'Adeps ou son correspondant néerlandophone Bloso. Sur le site de la commune, se trouve une liste reprenant tous les clubs sportifs actifs sur Watermael-Boitsfort. Signalons également que le dimanche 3 septembre aura lieu le Sports Open Day, portes ouvertes du Parc Sportif des Trois Tilleuls : les clubs viennent faire des démonstrations, ce qui permet de découvrir des sports que l'on ne connaît pas encore.

Pour la remise au sport, nous avons le projet-pilote de la **Maison Sport Bien-Être**, développé en partenariat avec l'Adeps au sein du Parc sportif des Trois Tilleuls. Elle a pour mission de vous accueillir, de vous orienter, de vous soutenir dans votre projet de pratique sportive ou dans le développement ou reprise d'une activité physique et/ou sportive à des fins de santé, de bien-être ou encore d'insertion sociale quel que soit votre âge.

The composite image features several elements:

- Top Left:** A small icon of a hand holding a speech bubble, similar to the one at the top of the page.
- Top Center:** The logo "Finances Financien" in blue and red text.
- Center:** Two overlapping images of hands filling out tax forms. The left image has a speech bubble saying "BESOIN D'AIDE ?" and text "REPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT ?". The right image has a speech bubble saying "HULP NODIG?" and text "UW BELASTINGAANGIFTE INVULLEN?".
- Bottom Left:** The logo "Sport & Santé Sport & Gezondheid" in blue and red text.
- Bottom Center:** A graphic for "CHÈQUES SPORT SPORTCHEQUES" showing a group of diverse people running and playing sports on a track.
- Bottom Right:** The logo for "Maison Sport Bien-être Adeps" with the text "FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES Huis Sport Welzijn" below it.
- Bottom Right Corner:** A small blue shield-shaped logo with a white figure inside.



Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes

Concernant la **Vie économique**, les travaux de la place Keym vont débuter. Dans ce cadre, nous avons mis en place une initiative : Bike Delivery. La Commune encourage les commerçants à tester ce système de livraison à vélo. Elle travaille avec une coopérative attentive aux clauses sociales pour rémunérer les livreurs comme il se doit. Les tarifs pratiqués sont très compétitifs. Concrètement, allez chez votre commerçant ou contactez-le par téléphone, faites-lui votre commande pour une date précise, et la livraison peut se faire. Dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible, cette dernière est gratuite. L'occasion de faire vivre nos commerces de quartier ! Nous avons également lancé une prime Dynamisons le quartier. Tous les commerçants ont la possibilité soit seul soit en association avec leurs collègues voisins de proposer une activité ou animation pour dynamiser leur quartier.

Quelques mots au sujet de l'**Enseignement** pour lequel la Commune finance de nombreux projets extérieurs au tronc commun. À l'école La Sapinière, figurent parmi ceux-ci, le potager, l'école du dehors, le néerlandais précoce (2 heures de néerlandais dès la 3^e maternelle), la pédagogie alternative ainsi qu'une grande offre d'extrascolaire... L'école a reçu le label Eco-School, grâce à sa grande attention au développement durable et son alimentation saine. La cantine est labellisée GoodFood.



Vie économique
Economisch Leven



Enseignement
Onderwijs

- Néerlandais précoce • Immersion
- Pédagogies alternatives • Sport plus
- Développement durable • Extrascolaire...
- Vroeg Nederlands • Immersie
- Alternatieve pedagogie • Sport plus
- Duurzame ontwikkeling • Schoolse opvang...





David Leisterh, Président du CPAS

Le CPAS a trois projets qui devraient bientôt voir le jour. Le premier, au niveau du Logis-Floréal, est l'ouverture d'un restaurant social. On y déménagera l'épicerie sociale actuellement sise avenue de Visé. Ce projet aurait déjà pu être en place mais les prix liés à la rénovation ont fortement augmenté. Il a donc pris du retard. Il en va de même pour le deuxième projet relatif à la rénovation et l'extension de la Maison de Repos dont le processus est extrêmement long. Les travaux vont pouvoir commencer. Ils ont dû être réadaptés en cause du surcoût (jusqu'à 150% voire 200% d'augmentation). Le CPAS est un service à Watermael-Boitsfort qui a fortement grandi au cours des 4 à 5 dernières années avec plus de bénéficiaires. Progressivement les services du CPAS se sont retrouvés dans des locaux trop petits. Il a ainsi été décidé de déménager dans un seul et même bâtiment (68 boulevard du Souverain), et dans une dynamique d'efficacité pour que tous les bénéficiaires retrouvent tous les services réunis dans un même et unique lieu. Le déménagement se fera prochainement après quelques travaux.



CPAS : Au cœur des politiques sociales de notre commune *OCMW: het hart van het sociaal beleid van onze gemeente*

Ouverture d'un (nouveau) restaurant de quartier
Opening van een (nieuw) buurtrestaurant

Rénovation et extension de sa maison de repos
Renovatie en uitbreiding van zijn rusthuis

Synergie et rationalisation des services (d'aide et de soutien) dans un même bâtiment
Synergie en rationalisatie van diensten in hetzelfde gebouw





Daniel Soumillion, échevin de la Culture et Patrimoine

Le Covid nous a tourné les talons, ce qui permet de redévelopper des événements culturels. Pointons à l'agenda :

- l'apothéose des festivités liées aux 100 du Logis-Floréal, les 23, 24 et 25 juin, organisées du square des Archiducs, de la place du Colibri et du Fer à cheval. Nombreuses activités au programme. Soyez les bienvenus.
- 14 juillet : projection en plein air sur le parking de la Maison Haute du film *L'innocent*, dans le cadre de Bruxelles fait son cinéma.
- La dernière chose concerne les bibliothèques : les inscriptions sont dorénavant gratuites. Outre la gratuité, cela limite la gestion qui en découle et permet de comptabiliser tous les lecteurs. Précédemment, les familles ne prenaient qu'une seule carte. Maintenant chacun aura la sienne, et on pourra avoir une meilleure vue sur le nombre d'utilisateurs.



Culture Cultuur

- 23 > 25/06 – Le Logis-Floréal
100 ans / 100 jaar
- 14/07 - *L'innocent* (VO FR, st NL)





-  Biblio & ludothèque de Watermael-Boitsfort





Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

Poubelles orange rigides sont obligatoires, mais qu'en est-il des autres (bleu, jaune, blanc) ?

Cathy Clerbaux : l'obligation d'utiliser des conteneurs rigides concerne uniquement les déchets alimentaires se trouvant dans votre poubelle. Il est clair que le sac orange va dans une poubelle rigide orange. Pour ce qui est du sac blanc, cela dépend de son contenu. Si vous y mettez des déchets alimentaires qui ne peuvent aller dans le sac orange, alors oui, il est préconisé l'usage d'une poubelle rigide noire. Si besoin d'une autre poubelle (à cause d'un vol), repassez à la Commune. La distribution a lieu les mercredis et vendredis de 14h à 16h à l'extérieur de la Maison communale (à droite de l'escalier en pierre, côté tram). Durant l'été l'horaire est modifié : seule la permanence du mercredi est organisée. Les autres sacs (bleus et jaunes) n'ont pas besoin de conteneur rigide, mais il est recommandé de rincer les pots avant de les mettre dans le sac bleu pour éviter d'attirer les animaux.

Permanence déclaration fiscale : info sur le site ?

Jean-François de Le Hoye : les informations sont en effet sur le site internet : [Déclaration d'impôt — Watermael-Boitsfort](#). Je peux vous les donner en fin de réunion.

Qu'en est-il de l'Église Saint-Hubert ?

Marie-Noëlle Stassart : il s'agit d'une reconversion de l'église en logements. Un premier projet présenté a été refusé par la Région. On a dû rebattre les cartes. La Région a pris le dossier en main en souhaitant d'un point de vue patrimonial supprimer les logements prévus dans la nef centrale. De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu pour élaborer un projet ; un nouveau bureau d'étude a été désigné. La convention avec le promoteur tient toujours : l'achat de l'église se fera dès l'octroi d'un permis d'urbanisme. Le dossier commence à aboutir tout doucement. Nous sommes tenus par la Région qui a imposé sa vision des choses. Nous espérons qu'un permis soit déposé avant l'automne.

Olivier Deleuze : le dossier Saint-Hubert est lent mais pas bloqué.

Conflit entre l'aspect environnemental et architectural : le classement des bâtiments et les règles qui en découlent. Évolution ?

Marie-Noëlle Stassart : Quand un bâtiment est classé, les règles sont compliquées et contraignantes. Notre commune est belle avec des bâtiments remarquables et des quartiers historiques (comme Le Logis-Floréal). Nous avons de très nombreuses discussions avec le Patrimoine pour essayer d'assouplir les règles. Certains assouplissements liés au climat se font, comme par exemple l'isolation des bâtiments, le double vitrage. Par contre dans la cité-jardin Le Logis-Floréal, la situation est plus dure, mais il y a des avancées, notamment en ce qui concerne les châssis à double vitrage isolant.

Suivi des réunions POLUTRA

Marie-Noëlle Stassart : POLUTRA, cela veut dire Police, Urbanisme et Travaux. C'est une petite cellule qui se réunit chaque mois en interne à la Commune.

- **Emplacement de déchargement au 321-319 Chaussée de La Hulpe**

Je n'ai pas les informations sous la main, mais il me semble qu'il y avait une discussion entre une zone de déchargement et un emplacement PMR. Il a fallu trouver un équilibre.



- **Sortie de Bruxelles – Carrefour Solvay**

La Région va déposer une demande de permis d'urbanisme pour pérenniser les pistes cyclables (réalisées durant la période COVID) et pour faire des aménagements sur les carrefours. L'idée du grand rond-point n'est pas à l'ordre du jour..

Inquiétude : Heiligenborre – passage de voitures à grande vitesse. Proposition de mettre des ralentisseurs de vitesse. Danger.

Marie-Noëlle Stassart : Merci pour votre remarque. Les voitures vont trop vite. Il faut essayer de les ralentir. Nous notons la question et voir ce que nous pouvons faire.

Arbres malades : qui doit s'en occuper ?

Cathy Clerbaux : L'inventaire du patrimoine arboré sert à cela. Sur votre arbre, se trouve à 2-3m de haut une plaquette d'identification avec un numéro. Envoyez-moi le numéro, et je vous communiquerai ce qui est marqué sur sa fiche. S'il présente un danger, on envoie le responsable « Arbres » de la Commune.

13 rue Buis : besoin de plus de balayage (beaucoup de mégots)

Cathy Clerbaux : On est d'accord. Les gens devraient être plus propres. Tous les jours, les balayeurs communaux nettoient les endroits de passage (place Wiener, place Keym) et ramassent les poubelles publiques. Chaque rue n'a pas sa poubelle publique ; nous en avons 250 réparties sur la commune. Le balayage systématique des rues n'est pas organisé. Mais deux fois par an, les agents passent avec la balayeuse et l'hydrocureuse dans chaque rue. Par contre, des groupes de citoyens bénévoles (Les Marcottes, des groupes d'enfants d'écoles) le font mais pas partout. En théorie, un jet de mégot par terre coûte 100 euros : le problème est pouvoir prendre la personne sur le fait. Un système de taxation existe.

Poubelles : conteneurs à roulette par lots de maisons ou immeubles

Cathy Clerbaux : Cette suggestion a déjà faite à l'Agence Bruxelles Propreté : cela ne dépend pas de la Commune. Nous n'avons pas la main. Seuls les immeubles avec un syndic ou un concierge peuvent le faire, et d'ailleurs nous les encourageons à le faire car cela est plus facile et pratique.

Poubelles plus petites ?

Cathy Clerbaux : Les poubelles noires existent en deux tailles (50l et 80l). Par contre pour la taille des sacs en plastique, à ma connaissance, cela n'existe pas.

Consigne sur les canettes, les bouteilles en plastique

Cathy Clerbaux : Cela arrive. Le challenge est d'essayer de mettre la Wallonie, Bruxelles et la Flandre d'accord pour la mise en œuvre. Si cela ne tenait qu'à moi, je le ferais tout de suite pour avoir moins de canettes par terre.

Les commerces du quartier et le marché de Boitsfort sont très chers

Hang Nguyen : Il y a une initiative qui s'appelle le Marché citoyen des Archiducs. L'idée est justement de proposer une alternative avec des prix plus démocratiques. Ces citoyens se sont vite rendu compte qu'il est compliqué de trouver des maraîchers qui peuvent se déplacer et avoir un flux moins important que le marché du Midi. Cela est une histoire d'offres et de demandes. Toute idée est la bienvenue !



Asphaltage en profondeur rue de la Sapinière, place Rik Wouter et rue Auguste Beernaert

Marie-Noëlle Stassart : La rue de la Sapinière est tout à fait dégradée. Nous allons refaire Eigenhuis au mois d'août : elle sera repavée pour des raisons de sécurité (effondrement en vue). Pour ce qui est de la rue de la Sapinière, il y a d'abord la problématique des égouts. Nous avons l'habitude de refaire une voirie complètement (comme par exemple, avenue Van Becelaere) quand les égouts sont rénovés. Des discussions ont déjà eu lieu pour refaire la rue de la Sapinière, mais il semble qu'une majorité des riverains désirent un projet global (égouts + nouvel aménagement de la voirie). Il s'agit dès lors d'un projet très utile et intéressant mais qui demande du temps d'étude et de concertation et du budget. On peut faire des réparations au cas par cas mais cela ne tient pas. Nous sommes conscients de son mauvais état.

Sur ma feuille d'impôts, il y a une « Cotisation de solidarité énergie » : normal ?

Jean-François de La Hoye : Je n'ai jamais entendu parlé d'une « cotisation de solidarité énergie ». Contactez-moi, je verrai si je peux vous aider mais ce n'est pas du ressort communal.

Volonté que les panneaux photovoltaïques avant et arrière soient acceptés au niveau du PPAS. Possible au niveau de la Commune ?

Marie-Noëlle Stassart : Le PPAS est complètement en décalage avec ce que nous voudrions faire pour lutter contre le dérèglement climatique. Avec le service de l'Urbanisme, nous gérons les dossiers pour qu'ils rentrent dans les règles, mais des assouplissements sont possibles (dérogations). Concernant les panneaux photovoltaïques, tout récemment, nous avons eu une demande de pouvoir en placer sur les deux versants du toit, alors que le PPAS ne l'autorise que d'un côté. En équipe, avec l'accord de la Région, la décision fut prise d'octroyer un permis pour les deux versants. Le Collège essaie d'insuffler des avancées comme celles-là. Il en va de même pour l'isolation de la toiture qui nécessite normalement de grosses procédures en zone PPAS, mais si les voisins directs sont d'accord, on peut avancer plus facilement. La majorité des PPAS sur le territoire communal devrait évoluer. Les modifier nécessite une procédure très lourde, de gros budgets et beaucoup de temps.

Krekelenberg : servitude au niveau des égouts. Quelques voisins déversent leurs eaux dans mon égout qui passe dans ma cave. Les égouts sont privés. Normal ?

Olivier Deleuze : quand des égouts sont sur des domaines privés, ils sont privés. La Commune et Vivaqua n'interviennent pas. C'est du ressort de firmes privées. Nous avons le même problème actuellement dans Le Logis-Floréal. Le Logis-Floréal est une société de droit privé qui possède des égouts, et à côté de cela, 300 personnes sont propriétaires de leur maison. Tous les égouts qui sont sur les terrains des propriétaires et de la société Le Logis-Floréal, sont privés. Lors des travaux actuellement en cours, Vivaqua ne s'occupe que de la partie publique.

Projet Atipi. La commune peut-elle participer au loyer pour l'organisation d'activités de quartier ?

Jean-François de La Hoye : La Chapelle Notre-Dame Reine des Cieux appartient à la fabrique d'église Saint-Clément. Cette dernière a conclu un bail emphytéotique avec Atipi. Atipi paie un canon annuel (sorte de loyer) qui lui permet à Atipi d'être comme un propriétaire (avec les mêmes droits et mêmes devoirs). Le quartier pourrait soumettre un projet au Budget Participatif.



Projet de construction au rond-point Foresterie-chaussée de La Hulpe : où en est-on ?

Olivier Deleuze : Aucune connaissance de projet sur ce terrain.

Refaire la rue de la Citadelle car problème de déversement pluvial

Marie-Noëlle Stassart : Dans un premier temps, nous allons commencer par refaire Eigenhuis, et la rue de la Citadelle pourrait être mise sur la liste des voiries à refaire.

Commerces à remettre (Relais du triporteur et la pharmacie) : quelle est la procédure de sélection et les critères ?

Ce dossier est entre les mains de Benoît Thielemans, échevin des Bâtiments publics, absent ce soir.

Hang Nguyen : Voici les informations dont je dispose. Les deux locaux sont gérés par la Région foncière, dont s'occupe Benoît Thielemans. Comme les autres locaux et bâtiments de la Régie foncière, il y a une commission d'attribution. Pour les logements sociaux, la Régie foncière se réunit avec le service de la Vie sociale pour analyser les critères. Pour les locaux commerciaux, il en va de même : la Commission regroupe la Régie, le service de la Vie économique et celui de la Transition. Les critères qui vont déterminer le choix sont : commerce durable et de circuit court ; attention sur la diversité d'offre dans le quartier ; importance de montrer que le projet est tenable dans le temps (via un businessplan). D'après mes informations, nous avons reçu une dizaine de candidatures en remplacement du Relais du Triporteur, mais d'autres peuvent encore arriver d'ici le 19 juin (date de clôture). Fin juin aura lieu la commission d'attribution qui va remettre un avis au Collège. En séance du Collège du 10 juillet, l'attribution sera décidée pour l'un des candidats.

Pour ce qui est du local de l'ancienne pharmacie, les candidatures sont moins nombreuses. Mais la procédure veut que l'appel se fasse dans un premier temps au niveau local, et si cela n'aboutit pas, une publication sur un site immobilier est postée.

Taxes de réservation de voirie dans le cadre de travaux d'isolation de toiture : prix élevé alors que cela est fait dans un but écologique

Olivier Deleuze : Vous avez raison. Actuellement, si vous réservez 15m de trottoir, le prix est le même peu importe les travaux effectués. Il va falloir changer le règlement, mais cela ne se fera pas tout de suite, de manière à favoriser les travaux utiles, comme l'installation de panneaux photovoltaïques, l'isolation de toiture...

Calypso : disparition du spa et de la cafétéria. Ouverture ?

Jean-François de Le Hoye : Ces deux endroits font l'objet de concessions avec des sociétés privées. Elles ont été victimes du Covid. Pour le spa, il faut savoir que la société privée malgré que l'on ait mis le loyer à zéro perdait 50.000€ par an. L'arrivée du Covid leur a fait mettre la clef sous le paillason. Nous avons rencontré récemment un potentiel repreneur intéressé mais rien n'est encore fait ! Concernant la cafétéria, elle est louée à AB InBev qui la sous-loue à un exploitant. Du fait des mauvaises relations entre AB InBev et l'exploitant et le passage du Covid, l'exploitant a fait faillite. AB InBev recherche actuellement un nouvel exploitant. La commune est liée jusqu'en 2030 avec AB InBev. Elle apporte son aide au niveau de la communication pour trouver un repreneur pour que la cafeteria puisse revivre au plus vite. C'est dans notre intérêt.